

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 9 FEVRIER 2012

Membres présents :

Administration :

M. ALMOSNINO, Proviseur, président du conseil d'établissement - M. MATEO, Proviseur adjoint- M. ANSART, Chef des services administratifs et financiers - M. MARCELLET, Directeur du cycle 3 -Mme LE BRAS-LESTREMEAU, Directrice des cycles 1 et 2 - Mme GUEVARA, Directrice technique des études espagnoles- M. GOMEZ , conseiller principal d'éducation.

Représentants du personnel :

M. CARRAT, enseignant du premier degré, représentant SNUIPP-FSU - Mme SOTO, enseignante du premier degré, représentante UGT-STEPV- Mme LLAVATA et Mme VIVÓ représentantes des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service STEPV - M. AUGIÉ, enseignant du second degré, représentant SNES-FSU - M. DI SALVO, enseignant du second degré, représentant SNES-FSU-M. MICHEL, enseignant du second degré, représentant SNES-FSU.

Représentants des parents d'élèves :

Mme LÓPEZ DE LA FUENTE, A.P.A.- Mme Juan, A.P.A.- M. CASTRO, suppléant de Mme GONZALEZ GALLARZA, excusée, A.P.A.- M. MEDINA ZARAGOZA, A.P.A.- M. CORONA LOPEZ, A.P.A.- Mme BARDEY, A.P.A - M. PICO ESTEVE, A.P.A.

Représentants des élèves:

M. MARTINEZ VALLS, élève de 1^o.- Mlle GARCIA DUQUESNE, élève de Terminale.

Membres invités à titre consultatif :

M. ATES, Institut Français de Valence, personnalité qualifiée en remplacement de M. LETELLIER, excusé.

M. VIRATELLE, personnalité qualifiée.

M. BROSETA DE VICENTE, vice-président du Conseil de Vie Lycéenne.

Mlle DESPREZ, surveillante à titre d'observatrice invitée.

Membres excusés :

M. BROSETA, Consul honoraire

M. GIMENEZ, enseignant du second degré, représentant STEPV

Mme MARGARETTO, représentante élue des Français de l'étranger

Mme MORALES, représentante élue des Français de l'étranger

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du C.E. du 15 novembre 2011
2. Présentation du compte financier 2011
3. Décision budgétaire modificative n°1
4. Tarif passager à la demi-pension
5. Caisse de solidarité 2012-2013
6. Don de la coopérative scolaire
7. Compte-rendu du conseil d'école du 6 février 2012
8. Compte-rendu du conseil du second degré du 7 février 2012
9. Compte-rendu du conseil de vie lycéenne du 31 janvier 2012
10. Projet d'établissement : diagnostic et thèmes retenus
11. Calendrier scolaire 2012-2013
12. Point sur la carte des emplois de résidents 2012-2013
13. Point sur les inscriptions 2012-2013 en maternelle
14. Point sur la rentrée 2012-2013 : structure pédagogique prévisionnelle
15. Informations diverses :
 - Calendrier des examens
 - Commission d'appel d'offres
 - Certifications en langues vivantes

Les représentants des parents d'élèves ont transmis deux questions :

- La possibilité d'introduire le Valencien en option en 5ème.
- Le taux d'absentéisme des enseignants du second degré.

Le quorum étant atteint, la séance du conseil d'établissement est ouverte à 18h00.
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Mme SOTO, représentante des personnels enseignants du premier degré, est désignée secrétaire de séance

1. Approbation du compte rendu du C.E. du 15 novembre 2011

Le compte rendu de la séance du conseil d'établissement du 15 novembre 2011 n'appelle aucune remarque ou correction.

Il est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du compte financier 2011

Monsieur ANSART, chef des services administratifs et financiers, présente le compte financier 2011. Les documents ayant été communiqués préalablement aux membres du conseil, la présentation permet d'insister sur les points principaux de l'exécution budgétaire et de présenter les résultats de celle-ci. Au terme de l'année 2011, le lycée a enregistré un déficit de la section de fonctionnement de 130 715,09 € et un excédent du service spécial de restauration de 67 758,82 €, portant le résultat tous services confondus à - 62 956,27 €

Néanmoins, ainsi que l'explique l'agent comptable, le fonds de roulement augmente de 133 035,37 € en tenant compte des dotations aux amortissements diminuées des immobilisations de l'année. A la date du 31 décembre 2011, le fonds de roulement du lycée se monte à 1 925 860,50 €, ce qui représente une autonomie de 72,34 jours de fonctionnement.

L'agent comptable insiste ensuite sur les ratios liés à la masse salariale qui représente 75% des dépenses de fonctionnement du service général et 77,71 % des recettes de scolarité du service général.

Après cette présentation, M. MICHEL, représentant SNES-FSU des personnels enseignants d'éducation et de surveillance du second degré, demande pourquoi la dotation aux amortissements était prévue à hauteur de 181 484,48 € alors que la dépense finale s'est montée à 379 758,51 €

En réponse, M. l'agent comptable rappelle tout d'abord que le chapitre concerné n'est pas, à l'inverse des autres, un chapitre limitatif c'est-à-dire que la dépense peut être supérieure à l'ouverture de crédits initiale, ensuite que la prévision initiale pour 2012 se rapproche de la dépense estimée pour 2012, ce qui est important dans la mesure où la sincérité est un des principes budgétaires.

M. MICHEL s'interroge ensuite sur l'augmentation du coût des HSA entre 2010 et 2011. M. l'agent comptable explique que ceci est la conséquence d'une modification de la facturation par l'agence du remboursement de ces heures, et qu'ainsi sur 2011 ont été imputées les charges de septembre à décembre alors qu'antérieurement celles-ci étaient remboursées l'année suivante.

3. Décision budgétaire modificative n°1

Monsieur ANSART présente la décision budgétaire modificative n°1 du budget 2012, pour lesquels les documents ont été envoyés aux membres du conseil.

Cette décision budgétaire comprend deux volets :

- le premier relatif aux conséquences de l'augmentation de l'indemnité spécifique de vie locale (ISVL) des personnels résidents : suite à l'augmentation de l'ISVL versée aux personnels résidents du lycée (issue de l'arrêté du 27 décembre 2011), il convient d'ajuster les crédits ouverts sur cette ligne de dépenses. En effet, les crédits ouverts au budget 2012 se montant à 270 000 € et le montant prévisionnel pour 2012 pouvant être estimé à ce jour à 365 000 €, il convient d'augmenter la ligne de crédits correspondante de 95 000 €, cette augmentation ne pouvant intervenir que par le biais d'un virement au sein de la section de fonctionnement.
- le deuxième concernant des virements internes à deux chapitres (le chapitre L2 – Restauration et le chapitre ZD – Immobilisations).

4. Tarif passager à la demi pension

Le proviseur propose que le tarif "passager" de la demi-pension soit fixé à 5€ pour les élèves et les parents, dans la mesure où il est rarement utilisé.

La proposition est soumise au vote et **adoptée à l'unanimité.**

5. Caisse de solidarité 2012-2013

Le proviseur informe que les demandes d'aide financière au titre de la caisse de solidarité ont augmenté pour la période 2011-2012. Ces sollicitations touchent à la fois l'aide à la demi-pension, l'aide à la scolarité et aux voyages scolaires.

M. ANSART explique que, compte-tenu de la stabilité de cette contribution volontaire depuis de nombreuses années, une augmentation de la participation de 16€ à 20€ pourrait être envisagée.

M. PICÓ, représentant des parents d'élèves APA, fait remarquer que l'on demande toujours plus aux usagers face au désengagement des pouvoirs publics.

Le proviseur lui répond qu'il s'agit d'une contribution volontaire et propose de faire apparaître trois tarifs possibles :

Je souhaite participer à la caisse de solidarité :

- 16 Euros
- 25 Euros
- Pour une somme supérieure à 25 Euros (indiquer la somme).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Don de la coopérative scolaire

La coopérative scolaire de l'école primaire ayant été dissoute pour des raisons de mise en conformité au cadre réglementaire de fonctionnement des associations dans l'établissement, le proviseur demande au conseil d'établissement de bien vouloir accepter la dévolution des biens de la coopérative au lycée, comme le prévoyaient les statuts de la coopérative.

Le reliquat s'élève **13405,32 €**

M. CARRAT, représentant des personnels enseignants du 1er degré SNUipp-FSU demande à ce que cette somme soit bien fléchée pour le cycle 3.

Le proviseur lui répond que cette question, déjà posée, a trouvé sa réponse au dernier conseil d'établissement et que la réponse a été inscrite au compte rendu de la séance du 15 novembre 2011.

Le proviseur rappelle que ce don, soumis pour avis au vote du conseil d'établissement, est transmis à l'Agence pour décision de la directrice de l'AEFE.

La proposition d'accepter ce don de 13405,32 Euros est adoptée à **l'unanimité moins une abstention.**

7. Compte rendu du conseil d'école du 6 Février 2012

Mme LE BRAS-LESTREMEAU, directrice des cycles 1et 2 présente un compte rendu synthétique de la séance du conseil d'école du 6 février 2012, situé en annexe.

8. Compte rendu du conseil du second degré du 7 février 2012

M. MATEO, proviseur adjoint, présente un compte rendu de la séance du conseil du 2nde degré du 7 février 2012, situé en annexe.

9. Compte rendu du conseil de vie lycéenne du 31 Janvier 2012

M. BROSETA, vice-président du conseil de vie lycéenne présente un compte-rendu de la dernière séance du conseil de vie lycéenne et précise qu'un comité d'organisation se charge de la préparation de la fête de fin d'année des lycéens, le 21 juin.

10. Projet d'établissement : thèmes retenus et questionnaires.

M. le proviseur propose d'installer un comité de pilotage avec des représentants du personnel, des parents, des élèves, des personnels ATOSS, et de la direction afin d'élaborer un questionnaire qui sera diffusé ensuite.

Il propose la tenue d'un conseil d'établissement extraordinaire sur le projet d'établissement fin avril début mai.

Ce projet d'établissement pourra ensuite être présenté ensuite au conseil d'établissement du mois de juin pour validation.

11. Calendrier scolaire 2012-2013

Le calendrier présenté propose deux jours début Mai. Les lycéens craignent de ne pas avoir fini le programme. Les élèves de l'école primaire ont besoin d'une coupure pour cette longue période.

Il est proposé de réduire les vacances de Toussaint à une semaine et de reporter les deux jours récupérés sur un pont au mois de décembre et sur le mois de mai pour permettre une coupure dans un très long troisième trimestre de 12 semaines.

La proposition de calendrier est adoptée à l'unanimité.

Proposition annexée à ce compte rendu.

12. Point sur la carte des emplois de résidents 2012-2013

Voir document présenté par le proviseur en annexe.

Le proviseur indique que la CCPLA aura lieu le 12 mars à Madrid.

13. Point sur les inscriptions 2012-2013 en maternelle

Le proviseur fait un point sur les demandes d'inscriptions en maternelle.

A ce jour, l'établissement a enregistré 249 demandes d'inscription en petite section et 216 en moyenne section.

Ces chiffres montrent que, pour le moment, le vivier à l'entrée ne se tarit pas dans un contexte concurrentiel où l'offre tend à se développer.

La question est, à court terme, de proposer la création d'une division supplémentaire en maternelle (0,5 en PS + 0,5 en MS) de façon à faire entrer plus d'élèves et de capter plus tôt le vivier avant qu'il ne se scolarise ailleurs.

Cette proposition, déjà évoquée lors du conseil d'établissement du 10 octobre permettrait de solidifier la structure par sa base.

Le proviseur indique que les travaux d'aménagement internes de création de la classe supplémentaire et de déplacement du foyer des lycéens étaient prévus dans le budget prévisionnel 2012.

14. Point sur la rentrée 2012-2013 : structure pédagogique prévisionnelle

Monsieur le proviseur soumet à vote la création de la classe de petite section.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

15. Informations diverses

- **Calendrier des examens**

M. MATEO, proviseur adjoint, informe que « las pruebas específicas » (épreuves spécifiques) se dérouleront les 29 et 30 Mai. Le baccalauréat aura lieu du 11 au 15 Juin, le diplôme national du brevet les 18 et 19 juin.

M. MATEO présente les nouvelles dispositions de passation de l'épreuve obligatoire d'Histoire des Arts au DNB.

- **Commission d'appel d'offres**

M. ANSART propose une commission avec un élève, un parent d'élève, un enseignant, un non-enseignant, l'infirmière et la direction pour participer à la prochaine réunion d'appel d'offres de la cantine.

- **Certifications en langues vivantes**

Les professeurs d'anglais du lycée sont en passe d'être formés à l'habilitation au Cambridge English Certificate, niveau A2/B1 qui concernera les classes de seconde. Cette formation fait partie intégrante de l'accord signé entre le British Council et le Ministère de l'Education Nationale dans lequel s'inscrit l'AEFE qui permet de bénéficier du tarif préférentiel 10,93€ par élève, pris en charge par le lycée.

La réflexion se poursuit en primaire avec la pertinence d'une certification DELF PRIM et la certification de l'institut Cervantès pour les non hispanophones tous niveaux confondus.

Les parents remercient le proviseur de ces nouvelles mesures.

- **Présentation de la fondation Valencia CF**

La fondation du Valencia CF propose d'ouvrir, en partenariat avec le lycée, une école de football selon des modalités encore à préciser.

Les parents de l'APA proposent de faire un sondage auprès des parents intéressés pour la création d'une école de Foot au sein du Lycée.

- **Questions diverses**

- Les parents demandent s'il sera possible d'envisager l'ouverture d'une option valencien en collège en classe de 5ème.

Le proviseur répond qu'elle ne pourra être envisagée qu'à moyens constants par redéploiement des moyens affectés à cette discipline et que ce choix ne sera pas cumulable avec l'option latin.

- Les parents s'inquiètent du taux d'absentéisme des professeurs dans le second degré ; le proviseur répond que les statistiques qu'il présente montrent que le taux d'absence est de 2,58% pour les résidents et de 2,02% pour les locaux. Il reconnaît néanmoins que certaines absences peuvent toucher l'équipe pédagogique d'une même classe, ce qui peut donner une impression d'absences nombreuses sur un temps bref.

L'équipe de direction a été reçue le 3 février par le Maire de Paterna et ses adjoints pour envisager une meilleure insertion du lycée dans son environnement immédiat.

Quatre thèmes de coopération ont été retenus :

- sécurité de l'établissement face aux risques majeurs.
- sécurité routière
- partenariat culturel et sportif
- actions de prévention avec le centre médico-social

Le proviseur souligne l'accueil très chaleureux de ce premier contact et la volonté commune d'une coopération dans différents domaines avec des interlocuteurs qui se sont montrés `notre écoute.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le proviseur,
Président du Conseil d'établissement

La secrétaire de séance,

Gilles ALMOSNINO

Victoria SOTO